



Landes Graves Palus Environnement LGPE

Adresse postale : LGPE, 712 Domec, 33650 Saint-Morillon

Adresse mail : lgpe@tiscali.fr

L'association LGPE a notamment pour but

*- d'inventorier, constituer une documentation, acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel du territoire.
- de porter à la connaissance des élus locaux et de la population des éléments de réflexion sur les actions de conservation, protection des milieux et valorisation par un usage soutenable des ressources locales des espaces naturels et environnementaux.*

Contribution au débat public de la LGV Bordeaux-Toulouse

Les français confrontés aux LGV pourraient être classés en trois catégories :

1) l'énorme majorité des indifférents : ceux qui ne se sentent pas concernés et qui ne perçoivent pas, ou seulement de façon très lointaine, qu'ils auront à « payer » ;

2) le groupe des fervents supporters des LGV : nos « aménageurs » dont la raison d'être et le moyen d'exister sont de voir se succéder et s'enchaîner les « grands travaux ». Nos promoteurs de la modernité, spécialistes du progrès technique, de la mobilité, des échanges, de la vitesse (qui amusent, d'ailleurs, de moins en moins de monde). Tous parfaitement représentés par nos « chambres d'industrie et de commerce ».

Ils tracent des longitudinales, des transversales, des diagonales, relient les « grandes métropoles » et puis les moins grandes, parlent de créer des gares, réaménagent les centres villes, etc.. etc..

- **L'argent ?** A force de ne pas les entendre en parler, on pourrait croire que ce n'est pas un problème ;

- **L'environnement ?** Pour un bon technocrate, c'est ce que l'on voit du ciel lorsqu'on se déplace en avion ou des fenêtres lorsqu'on se déplace en TGV.

- **Les populations qui auront à en pâtir ?** Face au prestige de la France, ne soyons pas mesquins ! ... au diable les « passésistes rétrogrades » !

Mais, s'il y a une évidence concernant ces gens « sérieux » qui veulent imposer leurs lignes à grande vitesse, c'est que les TGV ne passeront pas sous leurs fenêtres.

3) un groupe qui commence à faire beaucoup, beaucoup de monde, celui de tous ceux sans exception qui subiront journallement les nuisances du TGV. Ces sacrifiés potentiels étudient le projet, réunissent données et informations, évaluent les conséquences éventuelles, s'impliquent. Nous appartenons à cette catégorie.

- :- :- :-

L'étude des documents fournis par RFF comme celle des documents consultables via internet et traitant du sujet induisent différents sentiments :

D'abord l'incompréhension et l'incrédulité :

Le tronçon qui nous concerne et les autres, coûteront des sommes exorbitantes à l'heure où l'on a la douloureuse impression que la France court à la faillite : école, santé, aide au logement, retraites, aide aux sans emplois, aux handicapés etc.. Pourront-ils être encore financés demain ? Déficit colossaux de l'Etat, de la Sécurité Sociale, de l'Assurance chômage, de RFF, etc... Au total, le niveau des sommes à déboursier est d'autant plus alarmant que l'on sait que les évaluations proposées par

*Des coûts faramineux
auxquels il nous sera
demandé de contribuer...*

RFF sont des évaluations « départ » et que les « surcoûts » à prévoir sont conséquents (+73% sur Tours/Bordeaux). Où va-t-on prendre cet argent ? au détriment de qui ? ou de quoi ?

Un sentiment de gâchis

On veut investir massivement. Pourquoi ? Pour gagner du temps ! Un peu de temps ! Vision aujourd'hui passéiste que celle des métropoles en constante expansion, de la technologie au service de la vitesse pour satisfaire la frénésie de mobilité de quelques uns. Ceux qui viennent s'installer chez nous fuient pour la plupart des zones de forte concentration. Ils viennent pour trouver ici une certaine qualité de vie mais sûrement pas pour trouver le TGV.

La priorité actuelle en Aquitaine est l'élimination du mur de camions et l'amélioration ferroviaire de proximité dont la nécessité est, et sera, de plus en plus évidente. Investir dans la LGV c'est sacrifier pour longtemps l'essentiel : ferroviaire fret et de proximité, au superflu : le TGV.

Des sentiments de révolte et de colère

Comment ne pas être scandalisé en considérant la façon dont la nuisance sonore est prise en compte par RFF ? On sait, par « retour d'expérience » que la nuisance est encore extrêmement forte à 1 km des voies, que les protections proposées ne sont qu'illusoire. Il est flagrant que RFF se retranche derrière une législation qui n'a pour objectif que de légaliser l'inacceptable. Comment accepter le dictat de RFF qui a décidé unilatéralement qu'au-delà des bandes de 25 m longeant les voies il n'y avait plus lieu de réclamer l'expropriation ?

Que dire, pour les règles d'expropriation ou d'indemnisation, de la volonté de RFF de traiter de « gré à gré » avec les particuliers ? Comment accepter un « arbitrage » dont on sait pertinemment qu'il est « aux ordres » ?

La population ne s'y trompe pas et, dès aujourd'hui dans les communes concernées, les programmes immobiliers sont en panne et les maisons sont d'ores et déjà invendables, les biens dévalués. Ce sont là parfois les efforts de toute une vie qui sont annihilés.

Qui peut accepter cela à part RFF qu'aucune raison, quelle qu'en soit sa pertinence, n'arrête dans sa vision strictement commerciale du projet ?

Le sentiment que l'on se moque de nous

RFF envisage de traverser le massif landais, passer dans le parc des Landes de Gascogne, le bassin versant du Ciron, couper des zones Natura 2000, des ZNIEFFs, etc.... Les études d'impacts (obligation européenne pour Natura 2000) seraient, contre toute logique, consécutives à la décision de faire la ligne.

Il apparaît alors évident que les allégations de RFF concernant leur volonté de ne pas compromettre la pérennité des sites remarquables ou, à défaut, de mettre en place des « mesures compensatoires » (dont la mare à tritons est la caricature) ne pourront guère mieux satisfaire que des parisiens intra muros.

... au seul bénéfice de la vitesse pour quelques-uns...

...et aux dépens d'aménagements prioritaires pour notre région

Niveau réel des nuisances sonores volontairement minimisé voire occulté.

Dévalorisation des biens confinant à une spoliation

Dégradation de notre environnement en général et de sites remarquables en particulier

*Créations de nouvelles
gravières*

Pour qui prend-on les gens lorsque RFF déclare que le problème des « granulats » (celui de leur volume comme celui de leur origine) n'a pas été pris en compte à la raison que le choix du tracé définitif reste à faire ?

La région des Graves, au sud de Bordeaux, risquerait d'être encore tout particulièrement concernée par cette farce sinistre des carrières à granulats. Nous avons la triste expérience de ce que deviennent les surfaces toujours plus conséquentes qui leur sont sacrifiées. Il est difficile d'imaginer que le passage par Captieux et les volumes considérables de remblais qui seraient nécessaires ne contribueraient pas à une surexploitation des granulats et, par voie de conséquence, à un peu plus de dégradation du pays. Dégradation pour laquelle certains exploitants de gravières ont réussi, à la perplexité générale, à obtenir le label « Développement durable »...

En conclusion

- La LGV Bordeaux-Toulouse coûterait, comme les autres, plusieurs milliards d'Euros. Cet investissement plus qu'onéreux serait financé pour bonne part par de l'argent public avec une participation appréciable des collectivités régionales et cela dans un contexte d'accroissement régulier des fiscalités locales.
- Le TGV satisferait le confort et l'agrément de quelques-uns mais ne correspond en aucune façon à un intérêt public .
- Cette ligne TGV détruirait, ici comme ailleurs, la qualité de vie d'un très grand nombre de citoyens et déprécierait considérablement la valeur de leurs biens.
- Le tracé Bordeaux-Captieux porterait inévitablement de graves atteintes à des sites et un milieu exceptionnels dont la prise de valeur est à la mesure de leur constante raréfaction.

Aussi:

- Nous voulons ne pas avoir encore à payer pour une LGV porteuse de nuisances et dont beaucoup n'ont pas besoin.
- Nous voulons que les déplacements locaux et courants soient considérés en priorité.
- Nous voulons conserver notre qualité de vie.
- Nous demandons que cesse d'être autant galvaudée la notion de développement durable.
- Nous demandons que soit prise en compte et non transgressée de façon aussi officielle la Charte de l'Environnement et tout particulièrement son article 1 :
« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé ».

En conséquence, l'association LGPE prend position contre le projet de LGV Bordeaux-Toulouse et, ce, quel que soit son tracé.